Oreille et Vie

N° 61 - novembre 2014

Bulletin de liaison

EDITO

Chers adhérents,

L'été vient de passer et malgré le doux chant des cigales, l'association a continué à travailler comme une fourmi pour poursuivre ses actions en direction des personnes malentendantes et devenues sourdes. Attentive et présente sur son environnement, le bureau et les membres du Conseil d'Administration se sont mobilisés pour différentes représentations et manifestations : les commissions d'accessibilité bien sûr, mais également une équipe de bénévoles pour l'accessibilité du festival interceltique, le forum des associations à Vannes et à Groix, l'inauguration de la maison des familles et celle la maison de l'agglomération de Lorient, autant de lieux où l'association est connue et reconnue pour la pertinence et la qualité de ses interventions en direction des personnes en situation de surdité.

Forte de cette place associative dans le département, je me suis mobilisée avec Jeanne pour travailler sur un appel à projet lancé par la fondation Harmonie dont l'objet est d'apporter une amélioration au quotidien des personnes déficientes auditives. Dans le même esprit, nous avons proposé un dossier de candidature pour le prix « Agir pour l'audition » en espérant bien sûr être retenus pour finaliser notre projet : créer un film à partir de vos exemples de difficultés au quotidien avec la surdité et le diffuser sur le plan national afin de favoriser l'inclusion des personnes malentendantes et sourdes dans la société : crèche, école, lycée, université, commerces, administrations, entreprises employant des personnes sourdes ou malentendantes.
J'espère donc que notre dossier sera retenu par l'un ou l'autre des organisateurs afin d'obtenir le financement requis pour la réalisation du film et sa diffusion. Si c'est le cas, je ferai appel à tous les adhérents pour les inviter à jouer des scènes que nous aurons validées pour le scénario du film.
Dans cette attente, je vous rappelle que le film « MARIE HEURTIN » est actuellement sur les écrans de cinéma en version française sous-titrée pour toutes les séances. Récompensons cette initiative par notre présence dans les salles de cinéma.

A très bientôt et bonnes fêtes de fin d'année à tous

Nelly SEBTI
Présidente

Photo : retour de randonnée, Camors le 22 juin 2014

OREILLE ET VIE AU FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT

C'est une équipe renforcée d'Oreille et Vie qui s'est jointe au groupe des bénévoles « accessibilité » du festival interceltique 2014. Nelly SEBTI présidente, Mathilde REUZE secrétaire, Cécile FERRAND, Jeanne GUIGO on sillonné le festival, vérifiant la qualité des installations en boucles magnétiques, assurant des permanences pour distribuer les récepteurs d'écoute pour les concerts à l'Espace Marine et les conférences à la Chambre de Commerce et d'Indistrie.

Elles vous livrent le rapport qu'elles ont rédigé et envoyé à l'ensemble de l'équipe « accessibilité », rapport qui a été présenté à la commission d'accessibilité de Lorient agglomération.

Remarques générales

Le mode opératoire

Les membres de l'équipe se sont réparti le contrôle de l'efficacité des équipements installés pour les malentendants dans les divers lieux du festival. Chacune est passée au moins une fois dans chaque lieu, ce qui a permis de comparer les ressentis personnels : l'appréciation d'une installation de boucle magnétique comprend obligatoirement une part subjective.

Le rapport rédigé par chacune et la réunion de synthèse du 11 août ont montré qu'il existe une grande convergence dans l'appréciation de l'efficacité des installations.

Les éléments positifs

Extrait de l'handiplan

- La référente accessibilité du FIL, Amandine DUBREUIL, a été bien présente pour donner les directi-ves et informations indispensables et a agi rapidement en cas de difficulté ponctuelle.

- La possibilité de trouver des équipements pour malentendants était indiquée dans le programme (petit livret) disponibledepuis le printemps.

- L'handiplan (ci-contre et en fin d'article) est un outil apprécié donnant l'essentiel des informa-tions.

- Globalement les techniciens ont été accueil-lants, même si les démarches, et surtout les passa-ges quotidiens de personnes différentes, n'étaient pas toujours compris.

- La signalétique était en place (tous les fichiers des affiches ont été fournis par Oreille et Vie, les années passées ou cette année, dès le constat de carence de signalétique).

- La boucle magnétique de l'Espace Parole a toujours bien fonctionné en après-midi. Il faut noter que la technicienne était la même qu'en 2013. Les échanges faits alors lui avaient permis de comprendre le rôle et l'importance de l'installation.

Les observations sur les lieux équipés

Il y a eu quelques difficultés à pénétrer dans les salles car les bénévoles chargés du contrôle, non informés, faisaient barrage. Nous avons cependant pu y accéder après explications.

Les salles équipées de façon permanente

- L'Auditorium du Palais des Congrès

Nous n'avons jamais trouvé l'équipement en état de marche. Le technicien de la salle, contacté le 5 août par un membre de l'équipe, ne le savait pas et ne comprenait pas. Sans doute un aléa technique à réparer. Nous n'avons pas pu revoir le technicien.

- Le Grand Théâtre

La boucle magnétique était systématiquement mise en marche mais elle ne donne pas satisfaction. Cela avait été signalé à la mairie par Oreille et Vie avant le festival. L'installation demanderait à être revue. En effet, l'intensité sonore captée par les malentendants est faible aux places assises. Il faut être près des murs pour que l'intensité soit acceptable, et même alors les paroles ne sont pas comprises de tous.

- L'Eglise Saint Louis

C'est sans doute le lieu qui a été le moins contrôlé. Lors du contrôle la boucle magnétique était en fonction ce qui permettait de capter par ce biais les commentaires donnés lors des représentations, mais elle n'était pas branchée aux systèmes de sonorisations prévus pour les parties musicales. L'équipe technique sur place a montré un grand intérêt à la demande de la personne malentendante qui s'est présentée en amont d'un spectacle et a signalé que cette demande était légitime et devait faire l'objet d'un rapport au niveau du comité de direction du festival, de leur côté, ils n'avaient eu aucune information sur l'accessibilité des spectacles.

- Le Cinéfil

La salle du Cercle Saint Louis n'est pas équipée d'une boucle magnétique mais d'un système FM avec un récepteur branché à la sonorisation et des récepteurs individuels que chaque personne concernée doit demander en début de spectacle et rendre à la fin. Mais la seule signalétique à demeure est le logo de boucle magnétique, ce qui peut induire les gens en erreur, et aucun affichage n'explique la procédure à suivre. Oreille et Vie a proposé une affiche à Amandine qui l'a mise pour les derniers jours du festival.
Le technicien (du FIL) ne semblait pas connaître, au début, la différence entre casque et collier. Cela s'est arrangé au cours de la semaine : une courte explication suffisait.
Chaque membre de l'équipe a essayé collier ou casque avec des résultats plus ou moins heureux. L'avis unanime est que l'intensité sonore délivrée via l'émetteur n'est pas suffisante. Exemple : pour capter le son, une utilisatrice devait porter le collier au niveau de ses appareils auditifs (oreilles) et non en collier autour du cou.

Conclusion pour l'ensemble de ces lieux équipés de façon permanente

Tous nécessitent que l'installation soit revue. Pour le Cinéfil une signalétique adaptée est à prévoir.

Les lieux équipés de façon temporaire (pour le festival)

La billetterie

Le guichet handicap est équipé d'un système « guichet ». Le premier essai révèle que le micro sur pied n'est pas adapté à la fonction du guichet car l'accueillant doit garder son doigt sur l'interrupteur pendant tous les échanges.

Ce micro a été remplacé par un micro casque qui n'était pas des plus pratiques à ce guichet.
Les personnes en poste n'étaient jamais les mêmes. C'est nous qui devions dire ce qu'il fallait faire, ce qu'elles ont volontiers accepté.
A partir du jeudi la réception était mauvaise sans qu'on ait pu en déterminer la raison.
Suggestion pour l'avenir : demander que le matériel soit bien étudié pour ce genre de guichet et informer les bénévoles affectés à ce poste.

L'Espace parole.

Comme indiqué plus haut, la boucle magnétique installée pour le festival a donné satisfaction tous les après-midi. Par contre elle était débranchée le soir : il semble qu'il y ait une difficulté technique quand un groupe apporte sa propre sonorisation.

L'Espace Marine

Le matériel mis en place est de même type que celui qui est installé au Cercle Saint Louis : émetteur branché à la sono et récepteurs individuels, avec collier magnétique ou casque, à prendre à l'entrée et à remettre à la sortie.
La mise à disposition d'un tel matériel suppose qu'il y ait :
- un « stand » bien visible pour que les spectateurs puissent retirer le récepteur et le remettre à la sortie,
- un protocole de prêt,
- la présence d'un bénévole pour toutes les représentations
- un lieu sûr où remiser le matériel hors représentations et remettre les récepteurs en charge,
- un accord avec les techniciens
- une signalétique bien visible.

Récepteur avec collier

Le matériel était remisé et branché dans l'enceinte technique son. Le technicien a semblé bien au courant du fonctionnement de l'émetteur, mais à partir du mercredi 6 cet émetteur n'était pas mis systématiquement en marche : il a fallu le demander pour chaque spectacle.
Le mardi 5 l'émetteur n'a semblé être branché que pendant l'entracte.

Les membres de l'équipe se sont relayés chaque soirée pour distribuer les récepteurs.

Une bénévole de l'accueil, affectée à l'accueil du jardin des luthiers, s'est chargée du matériel pour les spectacles des après-midi.

Valise contenant le matériel au stand d'accueil

<u>Signalétique</u> à l'Espace Marine
Sous le chapiteau il y avait une affiche au niveau de l'espace PMR (voir ci-contre) : une seconde serait bienvenue ainsi que la procédure de prêt.

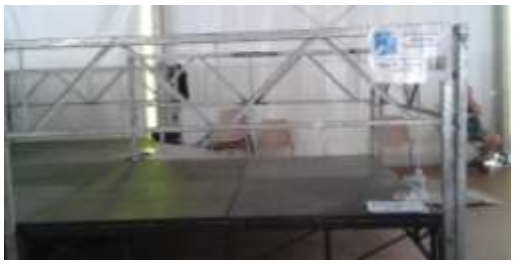

La CCI, Chambre de Commerce et d'Industrie

Le matériel mis en place est le même qu'à l'Espace Marine. Mais, comme dans cet espace, aucun protocole de prêt n'était prévu et la signalétique n'est pas suffisante.
Au moment des conférences, les récepteurs étaient placés sur une table à l'entrée de la salle, mais personne n'était chargé du prêt et de la récupération.
Il a fallu indiquer au moins 3 fois (3 jours de rang) que l'émetteur ne marchait pas. Une fois le technicien n'était pas joignable, une autre fois on a pu le faire revenir d'un autre lieu. Cette dernière fois les piles de l'émetteur étaient à changer, ce que seule une personne avertie pouvait savoir.
Les échanges avec le technicien et une organisatrice des conférences ont révélé un manque de coordination entre les différents acteurs responsables de ces conférences et le pôle accessibilité.
L'organisation des conférences demande que les informations techniques leur soient données dès le mois de mai.

Suggestions pour l'Espace Marine et la CCI

Prévoir un protocole de prêt des récepteurs.
Constituer une équipe de bénévoles chargés de la gestion du prêt des récepteurs à la CCI et à l'Espace Marine, au moins pour le soir. La solution de remettre la valise à l'accueil les après-midi a donné satisfaction et est à renouveler si c'est possible.
Prévoir un lieu bien visible, avec table et chaise, pour le prêt des récepteurs.

Suggestions générales

Les points faibles relevés portent sur des points techniques relatifs à la sonorisation et sur l'organisation des prêts des récepteurs.
C'est pourquoi nous suggérons que l'équipe accessibilité ne soit plus rattachée au développement durable (qui a à gérer d'autres compétences) mais à la régie du festival. Ceci permettrait :
- d'associer les techniciens son à la problématique des systèmes d'écoute pour malentendants,
- de favoriser la circulation des informations entre les techniciens et les usagers.

Une information des contrôleurs des billets qui doivent être informés du rôle des membres de l'équipe accessibilité : il a fallu parfois négocier pour pouvoir entrer, malgré le badge !

Il faudra aussi prévoir d'élargir l'équipe à une dizaine de personnes afin de bien gérer les prêts de récepteurs sur l'ensemble des lieux d'une part et en raison de la fatigabilité des personnes malentendantes dans un environnement bruyant, d'autre part il est difficile d'envisager la présence d'une personne en continu sur les 10 jours de festival.

Prévention du bruit

- Les bénévoles ont eu beaucoup de demandes de **bouchons d'oreille** de la part de festivaliers. Nous en avions eus mais leur nombre a été insuffisant. Il est donc souhaitable d'associer le prêt des récepteurs et la **prévention bruit** en mettant à disposition des bouchons d'oreille.
- Au moins 2 fois des **niveaux sonores** intenses ont été constatés, notamment à l'Espace Marine lors d'une soirée (103 dB) et lors du spectacle de clôture.

Les leçons de l'édition 2014

Le travail au sein de la commission accessibilité spécifique au festival a permis, en amont, de travailler avec les autres représentants de personnes en situation de handicap. Cela permet de se connaître et de connaître les difficultés rencontrées par chacun. Ainsi c'est l'ensemble des membres de l'équipe qui partage un soucis commun : permettre à un maximum de personnes de bien vivre le festival.

Malgré quelques incompréhensions, on a pu sentir, en 2014, que ce groupe est bien intégré à l'ensemble des bénévoles du festival.En particulier, ses membres sont bien connus des bénévoles des accueils car, avant l'ouverture, les membres de l'équipe accessibilité leur donne une information sur les différents handicaps.

Et pour 2015 ?

Des progrès sont réalisés d'année en année. Il reste encore beaucoup à faire ! C'est pourquoi la petite équipe 2014 souhaite voir leur groupe s'étoffer. Cela permettrait, entre autre, d', et une équipe étoffée permettrait

Pour assurer une présence suffisante tout au long du festival, l'équipe 2014 lance un appel à volontaires pour venir étoffer leur équipe.

Si vous êtes volontaire, proposez votre concours à Oreille et Vie.

L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

	Nuit Interceltique	Grand Théâtre	Galerie du Faouedic	Eglise Saint Louis	CinéFIL	Cotriade Port de pêche	Palais des Congrès	Espace Paroles et solidaire	Salle Carnot	C.C.I	Quai de la Bretagne	Espace Marine Journée	Espace Marine Soirée	Grande parade au Slipway
	Spectacle musical	Concerts	Expo	Concerts	Cinéma	Repas musical	Concerts	Débats et concerts	Danse	Conf.	Concerts	Spectacles	Concerts	Parade
Personnes à mobilité réduite	Accueil personnalisé et places réservées	Places PMR réservées. Sur réservation			Places PMR réservées			Places PMR réservées			Places PMR réservées	20 places sur plateforme PMR. Sur réservation	20 places sur plateforme PMR. Sur réservation	
Personnes déficientes visuelle		Hormis le 6												
Personnes déficientes auditive					Récepteurs					Récepteurs			Récepteurs	

Extrait de l'handiplan

LA COMMISSION D'ACCESSIBILITE DEPARTEMENTALE : POUR QUOI ?

Quand on parle de commission d'accessibilité, on peut évoquer divers types de commissions. Les plus connues sont sans doute les commissions municipale ou des regroupements de communes. Elles sont placées sous la présidence du maire de la commune ou du président de la collectivité (qui peuvent déléguer cette responsabilité). Elles sont obligatoires pour les communes ou collectivités de 5000 habitants ou plus. Leur but premier d'œuvrer à l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments dont ils ont la charge et de la voirie.

Ce qu'on désigne sous le titre de « commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité », ou CCDSA, sont moins connues. Le terme départemental peux laisser à penser qu'elles sont présidées par le Conseil Général. Il n'en est rien : cette collectivité territoriale n'a pas d'obligation de créer une commission d'accessibilité. La CCDSA est placée sous l'autorité du préfet. Selon la règlementation, il peut l'organiser de différentes façons : en une seule commission ou en plusieurs sous-commissions.

Dans le Morbihan, sécurité et accessibilité sont confiés à des commissions différentes. Et la sous commission d'accessibilité est elle-même divisée en 4 sous commissions
- la commissions départementale qui traite des dossiers des établissements recevant du public de catégorie 1 (capacité d'accueil supérieure à 1 500 personnes),
- les commissions des arrondissements : Vannes, Lorient, Pontivy qui traitent des autres dossiers.

Seules les sous commissions d'accessibilité comptent obligatoirement des représentants d'associations dans leurs membres. Oreille et Vie est membre titulaire des sous commissions d'arrondissement de Lorient et Pontivy, membre suppléant de la sous commission départementale.

Les commissions d'arrondissement se réunissent 2 fois par mois, le jeudi matin à Lorient pour Pontivy et Lorient. Elles sont présidées par un chef de service de la Cohésion Sociale. Leur but est d'étudier les demandes de permis de construire ou d'autorisation de travaux des établissements recevant du public sous l'angle de l'accessibilité, dossiers qui sont présentés et ont été au préalable étudiés par les services de la DDTM, Direction départementale des Territoires et de la Mer (ancienne DDE). Pour chaque dossier présenté, on doit répondre à la question : les règles d'accessibilité sont-elles respectées ?

Ces règles sont consignées dans quelques décrets et arrêtés. Il faut bien sûr les connaître et ne pas être rebuté par la lecture d'un plan : les représentants de la DDTM nous y aident au besoin. On peut se douter que c'est pour le handicap moteur que les règles sont les plus nombreuses, et aussi les plus précises : portes de 0,90 m, 1m40 pour les circulations, rayon de 1,50 m dans les toilettes pour qu'un fauteuil puisse faire un demi tour… Pour le handicap visuel, il faut faire attention aux obstacles : première marche d'un escalier, portes vitrées (les rendre visibles par des éléments visuels), bandes de guidage…

Pour le handicap auditif la panoplie n'est pas très riche mais on a quelques éléments, et il faut saluer l'équipe morbihannaise qui a su exploiter la règlementation pour faire accepter des équipements en « systèmes d'écoute adapté » dès qu'il y a un guichet d'accueil du public, une salle de réunion, un bureau où l'on doit traiter affaires impliquant de l'argent… Et on n'oublie jamais l'obligation faite aux commerçants d'avoir un affichage du total à payer à la caisse.

Au final, la commission doit donner un avis favorable, assorti de recommandations, ou défavorable au dossier. Donner un avis défavorable oblige le porteur du dossier à revoir son projet et à déposer un nouveau permis de construire. C'est une décision qui ne se prend qu'avec précaution !

Participer à ces réunions régulières est sans doute une contrainte. Mais on y apprend beaucoup et, au fil des réunions, il se crée une certaine complicité entre tous les participants.

Jeanne GUIGO

Films sous-titrés

Le département du Morbihan aura vu plusieurs complexes de cinéma projeter régulièrement des films sous-titrés à destination du public malentendant ou sourd. C'est le cas à Vannes, à Lorient et à Ploërmel.

Nous nous efforçons d'en informer les adhérents, mais ce n'est possible que par la voie d'Internet : par un mail aux adhérents qui ont donné une adresse Internet et sur le site Internet de l'association. Chacun peut aussi appeler l'association pour avoir les informations.

Hélas le public est souvent bien clairsemé. Pourtant la journée organisée à Baud le 14 septembre a montré que le sous-titrage permet de vraiment prendre plaisir à suivre un film, et autrement qu'à la télévision.

RANDONNEE A CAMORS

C'était une première pour l'association : une journée randonnée, le 22 juin, ouverte à tous ceux qui peuvent marcher, organisée avec Evasion Rando, association de randonneurs basée à Lorient, à l'Auberge de Jeunesse, et soutenue par la Fédération Française de Randonnées, délégation du Morbihan. Le premier objectif de la journée était de vivre ensemble, bien entendants et malentendants, un moment convivial et d'échanges.

Dominique CARRER et Stéphane GUILLAUME nous font part de leurs souvenirs.
La journée randonnée s'est déroulée le 22 juin à Camors Une telle journée demande une assez longue préparation. Il faut d'abord reconnaître les circuits : il ne s'agit pas de se tromper le jour J ! En cela nous avons été bien aidés par Evasion Rando qui a entièrement reconnu et mené deux des trois circuits proposés. Cette association a aussi pris en charge la sécurité routière et les relations avec la Fédération Française de Randonnée. Sur les trois circuits proposés, deux ont été menés entièrement par cette association.

Pour sa part Oreille et Vie avait à sa charge la petite randonnée de 4 kilomètres, proposée en pensant à ceux qui marchent peu. Et il a fallu s'y reprendre à 2 fois pour la reconnaître ! Et nous devions assurer l'accueil des participants, le rendez-vous étant donné à l'étang du Petit Bois. Ils devaient s'acquitter d'un droit de 3 euros. En retour une boisson et des gâteaux étaient offerts par l'association. Nous étions quelques membres d'Oreille et Vie à assurer le service.

Sous un temps propice, les départs pour les trois parcours ont été donnés à des heures décalées. Le premier, d'une longueur de 9 km, partait à 10 h. Il nous a permis d'apprécier les sous-bois de la forêt de Camors. Les marcheurs étaient de retour à 12h 30 et plusieurs sont restés pour le pique-nique, chacun ayant prévu son repas froid. Plusieurs membres d'Oreille et Vie sont venus pour ce moment du repas.

A 13 h 30 le départ du circuit de 12 kilomètres était donné, puis à 14 h nouveau départ , cette fois pour le petit de 4 kilomètres, pour les personnes qui marchent moins. Quelques personnes ont d'ailleurs fait le circuit du matin et un de l'après-midi.

Quel bilan en tirer ?

Une cinquantaines de personnes ont fait l'un au moins des circuits. Les participants , tous âges confondus , ont dit être ravis de leur expérience. Et au niveau des échanges ? Cela dépend beaucoup du niveau de la surdité. Et Stéphane précise « J'arrivais à comprendre quelques adhérents d'Oreille et Vie qui ont bien articulé mais j'avais du mal à comprendre les autres personnes ».

Chacun a trouvé que l'expérience devait être renouvelée. Alors rendez-vous a été pris entre les trois associations le 14 juin à Auray-Brech, avec à nouveau 3 parcours dont deux inédits.

LA JOURNEE A BAUD LE 14 SEPTEMBRE

Une journée qui commence par une averse et qui se termine par une pluie torrentielle, qui a rassemblé 23 adhérents.

Heureusement, le programme de cette journée s'avère plutôt intéressant. Tout d'abord la projection d'un film français sous-titré, soigneusement choisi par Aline LE POULICHET et le directeur du cinéma Le Celtic, Monsieur BURBAN. Ce film, « Qu'est-ce qu'on fait au bon Dieu », est une histoire drôle et passionnante qui explore divers chemins de la tolérance entre les peuples. On peut remercier le Directeur de la salle de cinéma pour cette projection exceptionnelle qui, je l'espère, sera renouvelée.

C'est agréable de pouvoir aller au cinéma : on rencontre des gens et en plus avec les sous-titres on sort de la salle en ayant compris l'histoire. Ainsi les personnes malentendantes ou sourdes peuvent aller voir des films sans avoir peur de rien comprendre.

Après la projection, Aline a offert l'apéritif dans la salle attenante à la salle de projection, prêtée gracieusement par Monsieur BURBAN. Ce fut l'occasion d'échanger les points de vue sur le film. Le Directeur a exprimé sa joie de nous avoir ouvert sa salle et ainsi facilité l'accès d'un très bon film à des personnes malentendantes ou sourdes.

Poursuivant ce grand moment de convivialité, tout le monde a rejoint, sous une pluie battante, le restaurant « Le Cheval Blanc »pour le repas. Les échanges se sont poursuivis autour de la table. J'ai ainsi mieux fait connaissance avec les personnes que je connaissais mal et nous avons eu le plaisir d'accueillir des nouveaux.

La pluie n'a pas permis d'aller faire la promenade prévue. Aussi nous sommes revenus dans la salle de l'apéritif pour le café, servi encore par Aline, et nous avions beaucoup de choses à nous dire car nous avons bavardé encore longtemps.

On se quitte sous une pluie torrentielle mais on garde le souvenir d'un rassemblement qui fut fort plaisant.

Mathilde REUZE

LES FORUMS DE RENTREE

Comme chaque année, Oreille et Vie a participé à divers forum ou journées d'associations. Il faut noter une nouveauté en 2014 : nous étions présents au forum de Groix.

A Vannes, 6 septembre 2014

Comme tous les ans notre stand était présent lors de cette journée, Nelly et Jeanne, Violette, Lucien y ont participé tout au long de la journée, d'autres adhérents sont également passé nous rendre visite.

Nous avons noté un certain nombre de demandes concernant les prothèses auditives, le circuit à respecter pour s'appareiller, le rôle de la MDA pour la prise en charge, les différents documents pour l'accessibilité à l'intérieur des maison, la boucle magnétique, l'implant cochléaire.

L'approche concernait le visiteur lui même, un parent proche ou ami dans la difficulté du fait de la baisse d'audition.

Nous avons eu, le matin, de nombreuses demandes pour l'apprentissage de la langue des signes à titre d'enrichissement personnel comme pour apprendre l'anglais. et à chaque fois nous avons dû expliquer que ce n'est pas ce qui nous aide dans le quotidien et apporter des précisions : sous-titrage, lecture labiale, alarmes visuelles pour la sonnette et détecteur d'incendie, affichage visuel des prix dans les magasins etc, etc. Il y a eu aussi des malentendants demandant des information diverses, notamment sur les appareillages.

Nous remercions les organisateurs de cette journée qui ont permis de nombreux échanges et contribué à faire connaître notre association.

Journée des associations au Centre Hospitalier Bretagne Atlantique (Vannes) le 3 octobre 2014

Cette journée s'est déroulée en trois parties. Faute d'accessibilité, malgré notre demande, j'étais seule pour les exposés du matin.

Le matin accueil dans les nouveaux locaux de l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) qui se trouve désormais au sein de la faculté de Tohannic. Mr Latinier, directeur de l'hôpital nous a expliqué ce qu'est la communauté hospitalière de territoire notamment, avec Ploërmel, Auray , Muzillac, Belle Ile etc. tout en soulignant l'engagement des médecins qui acceptent de se déplacer sur ce territoire.

Le Bâtiment Médico Chirurgical (BMC), en cours de finition sur la site de l'hôpital, nous a été présenté. Il comportera six niveaux. Il devrait améliorer l'accueil et le circuit des usagers et optimiser le parcours de soins. Ainsi les démarches administratives se feront au niveau des services.
La plupart des chambres seront individuelles aménagées avec TV Wifi et sanitaires avec douche. Des rails permettront une manipulation plus aisée des patients dans leur chambre. Je n'ai pas pu poser la question du sous-titrage

Le Dr le Ray, chef du pôle vasculaire, a rappelé que la structure moderne était nécessaire tenant compte de soins ambulatoires et pour la mise en place de technologies futures.

Mr Ceretti, conseiller santé auprès du Défenseurs des Droits, est intervenu pour expliquer son rôle. Il existe une plateforme téléphonique d'écoute et d'information nationale au numéro 0810455455. Il n'a été rien dit pour ceux qui ne peuvent pas téléphoner.
D'autres interventions concernaient la gestion des risques liés aux soins.

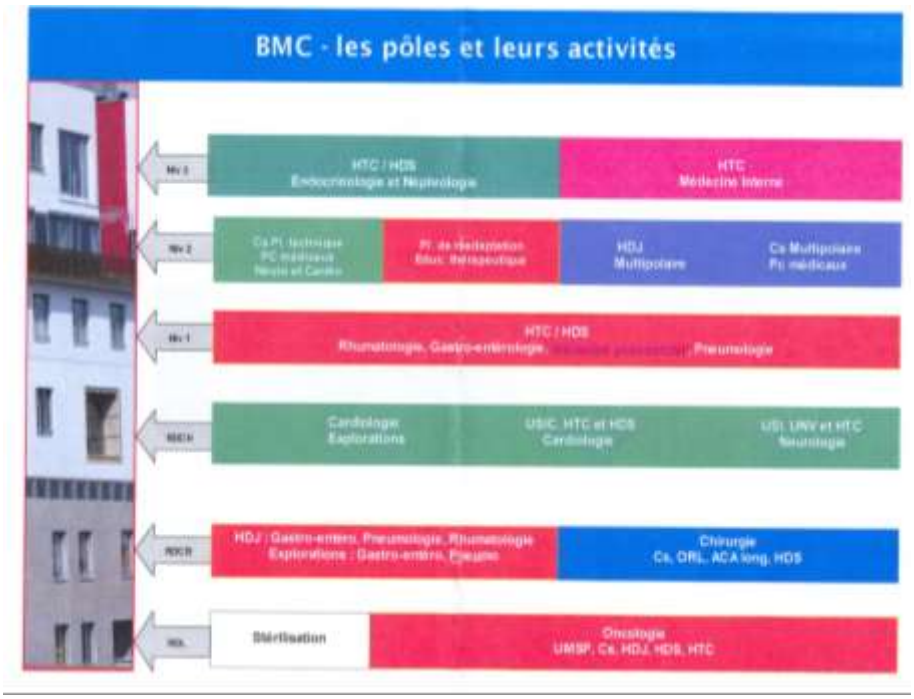

L'après-midi une **visite des étages** du nouveau bâtiment était organisée (voir schéma). **Dans le même temps un forum,** dans le Hall de l'hôpital, permettait aux visiteurs et consultants de rentrer en contact avec les différentes associations pour les personnes en situation de handicap ou porteuses de maladies. Cette journée s'est conclue par plusieurs contact et une personne a été si heureuse de connaître l'association qu'elle a adhéré.

En principe cette journée se produit tous les ans. Nous vous incitons à y participer car elle ne peut que nous aider dans notre vie quotidienne à travers les informations que l'on reçoit et les échanges que l'on peut y avoir.

Violette HERVE LAJUSTICIA

A Groix le 14 septembre.

L'aventure groisillonne a commencé il y a quelques mois quand j'ai été invitée par la mission accessibilité de Lorient Agglomération, au titre d'Oreille et Vie, à donner un avis sur l'accessibilité au musée de l'île. Après que ce musée ait été fermé et ré-ouvert, nous avons reçu une nouvelle invitation par l'intermédiaire de Guy Paul DAVIGO, ancien délégué départemental de l'APF, l'Association des Paralysés de France, dans le même but. Il nous conviait à prendre le bateau pour Groix pour y rencontrer la conservatrice du musée, ce que nous avons fait Nelly et moi.

Notre compétence a été jugée suffisamment crédible pour que nous soyons invités, dans la foulée, au forum des associations. Nous sommes cette fois parties à trois, Nelly, Mathilde et moi, et avons été très bien accueillies par Guy-Paul mais aussi par la présidente de l'association du musée et la conservatrice.

Un nombre non négligeable de personnes s'est adressé au stand pour demander informations et conseils. Nous avons pu constater une fois de plus que les malentendants sont bien mal informés de ce qui peut leur faciliter la vie quotidienne, et souvent aussi de leurs droits comme déficients auditifs. Une des personnes rencontrées est devenue adhérente à l'association.

Il faut souhaiter que d'autres liens pourront être tissés avec les insulaires.

Jeanne GUIGO

CONGRES DU BUCODES

Pour l'édition 2014 du congrès du Bucodes SurdiFrance, (il y en a un tous les deux ans) l'ARDDS Ile de France et l'AIFIC se sont unis pour offrir à tous un programme alléchant et des conditions pratiques permettant à tous de suivre. En fait, le congrès 2014 a pris la forme d'un forum « Ensemble pour mieux entendre » qui s'est déroulé à Paris, sur une journée, le 27 septembre 2014. Quatre administrateurs d'Oreille et Vie ont fait le voyage : Nelly Sebti, Cécile Ferrand, Annie Le Grévellec et Jeanne GUIGO. Annie, Cécile et Jeanne vous en livrent quelques échos.

Impressions d'Annie

C'était la 1e fois que je participais à ce Forum grâce à l'info reçue par Oreille et Vie. J'ai été impressionnée par la qualité de l'organisation avec de nombreux ateliers proposées, par les stands sur les aides techniques et par la qualité des interventions. La transcription écrite et la boucle magnétique devant nous permettre de suivre les intervenants (voir sur le site du Bucodes, surdifrance.org, les interventions).

Ont été présentés les résultats de l'enquête Baromètre Santé , la nouvelle enquête sur le financement des appareils auditifs, les progrès de la recherche sur les troubles de l'audition par le Dr Christine Petit (Professeur au Collège de France), la question de l'accessibilité avec le report de la loi 2005. Mais je n'avais pas, hélas, le don d'ubiquité pour suivre toutes les interventions dans les différentes salles… J'ai été impressionnée par le charisme et la pugnacité du Président de Bucodes. J'ai noté aussi le besoin énorme des participants d'aide, de conseils en particulier sur les boucles magnétiques qui ne fonctionnent pas, des personnes démunies comme moi, comme nous tous malentendants, face aux difficultés de la vie quotidienne si mal prises en charge sur le plan technique et financier. Je ne raterai pas le prochain Forum et plus que jamais nos associations doivent se faire entendre par la société bien sourde à nos problèmes et être mieux connues par les malentendants. Merci à Oreille et Vie de m'avoir fait découvrir ce Forum. ! A mon tour, je fais connaitre le site de Bucodes et le site de notre association

On peut lire sur le site du Bucodes les questions d'accessibilité
Pour ceux qui communiquent oralement (la grande majorité des déficients auditifs), deux systèmes sont prévus par la Loi: **les boucles à induction magnétiques (BIM) et la transcription écrite**.

Le Bucodes SurdiFrance a constaté que les Etablissements Recevant du Public (ERP) tardent à s'équiper en Boucles Magnétiques. Et, lorsqu'elles sont installées, beaucoup s'avèrent inutilisables : soit elles ne fonctionnent pas, soit elles fonctionnent mal (mauvaise prise de son, interférences, signal non uniforme ou trop faible...) ce qui pose le problème de la réception de ces installations.

Que dit le Bucodes SurdiFrance ? *(Extrait d'un communiqué de presse)*

Le Bucodes SurdiFrance prend acte, en les regrettant, des retards pris par les Etablissements Recevant du Public (ERP) en matière d'accessibilité. Il prend acte de la mise en place des Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée).
En tant que Bureau fédérant plus de 40 associations de personnes malentendantes ou devenues sourdes présentes sur l'ensemble du territoire français, il se tient prêt à participer à toute concertation afin de défendre le mieux possible l'accessibilité pour les personnes malentendantes. Il fait remarquer que l'installation de la transcription écrite (par exemple dans les transports) est **un système simple et peu coûteux** et ***qui profite à tous…*** En ce qui concerne les boucles magnétiques, le report des objectifs est difficilement acceptable car il s'agit d'**installations légères et faciles à mettre en œuvre**.

Le Bucodes SurdiFrance déplore aussi que beaucoup d'appareils auditifs vendus en France, équipés de bobines magnétiques, **n'aient pas la position T (ou MT)** ***activée*** ce qui rend les boucles magnétiques inutiles pour les personnes concernées. Il note cependant avec satisfaction qu'à l'issue des négociations, **le rapport Environnement Normatif prévoit une modification du Code de la Santé Publique** sur ce point.

Le point de vue de Jeanne

Chacun des membres d'Oreille et Vie a fait son choix dans le menu copieux qui était proposé pour la journée. Il est difficile de rendre compte en quelques lignes de ce que chacune a pu voir et entendre. Pour ma part je m'attarderai sur deux points.

Pour la première fois je crois, un élu de la nation, connu pour avoir remis un rapport au gouvernement, est venu au congrès de Bucodes. Madame Claire-Lise CAMPION, sénatrice, auteur d'un rapport sur l'accessibilité pour les personnes handicapées qui a servi de base pour les ordonnances sur l'accessibilité créant les Ad'AP, a fait un exposé en ouverture du forum. C'est un signe de la prise de conscience, au niveau de l'Etat, qu'il y a une population porteuse de surdité acquise à divers âges de la vie et qu'il devient urgent de la prendre en considération. Deux études récentes, qui ont été présentées le 27 septembre, mettent en effet en lumière la souffrance de cette population.

J'ai entendu avec grand plaisir le Professeur Christine Petit, directrice de l'unité de recherche sur les surdité génétiques à l'Institut Pasteur (et professeur au Collège de France). J'ai pu mesurer les grands progrès qui ont été faits en 10 ans (elle était intervenue au congrès de 2004, encore à Paris) pour la compréhension du fonctionnement du la cochlée. On ne connaissait pratiquement rien jusqu'à ces toutes dernières années de ce fonctionnement de l'organe clé de l'audition !

Ces découvertes vont permettre de mieux cibler les traitements et les appareillages, qu'ils soient de type prothèse externe ou implants.

Ces rendez-vous sont des moments forts où nous nous sentons partie prenante d'une population importante. Et surtout ils permettent de faire le point des avancées dans la prise en charge de la surdité, parfois des stagnations. Dommage que les médias soient si sourds à leur expression.

Le mot de Cécile

Lors du forum du Bucodes-SurdiFrance, nous avons eu droit à une petite interview d'une personne malentendante, comédienne. Il s'agit d'Isabelle Fruchart. Elle a perdu 70% de son audition à l'adolescence et s'est fait appareillée à presque 40 ans. Elle raconte son parcours dans le spectacle "Journal de ma nouvelle oreille", mis en scène par Zabou Breitman, créé à Avignon en juillet 2013 et qui se jouera au Théâtre du Rond-Point en juin 2015.

Lors de l'interview, différentes questions lui ont été posées. Elle nous a présenté quelques extraits qui donnaient envie d'aller voir son spectacle.

Nos oreilles ont besoin des yeux

Reproduction d'un article paru dans le bulletin de la Fondation pour la Recherche médicale

Une nouvelle étude confirme les liens entre audition et vision. Chez des adultes sourds profonds, une activité visuelle intense aurait en effet un impact sur la récupération des fonctions auditives. Des chercheurs ont étudié la récupération auditive de patients dotés d'implants cochléaires

Directement installées dans l'oreille interne, ces prothèses auditives transforment les sons extérieurs en une stimulation électrique, au niveau du nerf auditif. « *Ces implants ne délivrent qu'un signal auditif grossier et le temps d'adaptation est long avant que les patients ne parviennent réellement à comprendre ce qu'ils enten-dent»,* expliquent les auteurs toulousains de cette étude. Cependant, ce délai varie beaucoup d'un patient à l'autre.

C'est cette différence que les chercheurs ont explorée. L'observation du phénomène par imagerie révèle que plus les zones du cerveau associées à la vision sont activées chez un patient, juste après la pose de l'implant, meilleure sera sa compréhension du langage six mois plus tard. Selon les chercheurs, ce résultat serait lié au rôle prépondérant de la lecture sur les lèvres (impliquant la vision) dans la compréhension de la parole.

Ces travaux permettraient ainsi d'envisager l'utilisation de l'imagerie cérébrale comme outil diagnostique et de prévoir le niveau de récupération d'un patient implanté. Un tel procédé aiderait à adapter et à rendre plus efficace le travail de rééducation orthophonique.

ILS ONT MARQUE L'ASSOCIATION

Deux membres actifs d'Oreille et Vie se sont éteints cet été : Yvonne Charpentier le 18 août et Maxime Auffret un mois plus tard. L'un et l'autre ont marqué, chacun à sa façon, l'association.

C'est sans doute vers la fin de l'année 1993 que j'ai rencontré Yvonne pour la première fois. Devenue malentendante, elle venait demander ce que faisait l'ARDDS Morbihan. Car c'est ainsi que s'appelait à l'époque le groupe des malentendants qui est devenu quelques années plus tard Oreille et Vie.
Nous avons très vite lié une amitié qui n'a pas faibli au cours des années. J'appréciais sa volonté de dépasser sa surdité et sa maladie. C'était sa façon de vivre en religieuse, sans ostentation.
Nos derniers échanges se sont faits le 26 août : elle a répondu au SMS que je lui ai envoyé dans m'après-midi. Elle mourrait quelques heures après.

Yvonne entourée de deux religieuses de sa communauté le 17 août

Mais je laisse Martine ESPI rendre hommage à Yvonne

Chère Yvonne,

Tu es partie, vaincue par la maladie et nous avions encore tant de choses à vivre ensemble.
Les moments vécus avec toi ont été très enrichissants, tant sur le plan associatif que sur le plan personnel. Je garde en mémoire, ton courage, ton ouverture d'esprit, ta générosité envers tout le monde, ton dévouement et ta large participation à Oreille et Vie. Les vides-greniers que nous avons faits ensemble pour l'association ont toujours eu beaucoup de succès grâce à ton sens de l'organisation et à ton amabilité envers le public nombreux à s'arrêter au stand.

Tu étais infatigable pour aller chercher les algues et pour les préparer afin de réaliser tes tableaux qui ont eu le succès mérité.

Je suis heureuse d'avoir pu être à tes côtés et de t'avoir vue une dernière fois, très entourée, ce dimanche du mois d'août, lors de la messe et de la cérémonie célébrées à Kervignac en l'honneur de la Communauté.

Maintenant il y a un grand vide, mais personne ne t'oublie.
Tu nous manques Yvonne. Merci pour tout ce que tu as apporté à tous ceux qui t'ont connue.

Martine Espi

Maxime Auffret a adhéré à l'association en 2007. Dès l'année suivante il présentait sa candidature au Conseil d'Administration, et il y a pris une part aussi active que lui permettait ses autres engagements.
Il était particulièrement intéressé par les questions d'accessibilité : j'aimais me rendre avec lui aux réunions des commissions, faire des essais de boucle magnétique. Et il a alimenté en articles plusieurs bulletins de l'association.
Quand sa santé s'est dégradée, voici deux ans, il a choisi de ne plus poursuivre. Mais ceux qui l'ont côtoyé ne l'oublient pas. Au revoir Maxime.

Jeanne GUIGO

Nous avons eu aussi à déplorer le décès subit du mari de Madame Biremont, membre d'Oreille et Vie, orthophoniste. Tout le Conseil d'Administration l'assure de son soutien.

POUR LES MOIS A VENIR…

Le Conseil d'Administration a commencé à travailler à diverses réunions et projets.

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale 2015 est prévue à Auray, le dimanche 11 janvier après-midi. Il se clôturera par la traditionnelle galette des rois.

Conférence

Comme en 2014, l'association proposera une conférence dans le cadre de la Journée Nationale de l'Audition. Elle est prévue le samedi 28 mars après-midi au Palais des Arts à Vannes.
Son thème : l'insertion professionnelle des malentendants et des sourds.
Chacun est invité à répondre à l'enquête jointe à ce bulletin ou à la proposer dans son entourage.

Journée randonnée

L'expérience 2014 va être renouvelée en 2015, avec Evasion Rando et la Fédération Française de Randonnée, dans un autre lieu. C'est Auray Brech qui a été choisi, avoir pour point de ralliement la Champ des Martyrs, sur Brech.
De beaux circuits et une plongée dans l'histoire.

La date : le dimanche 14 juin.

Retenez la date et parlez-en autour de vous !

Salon des métiers d'Art

Le Conseil d'Administration espère que 2015 sera plus favorable pour que ce salon se tienne effectivement. La date exacte ne sera connue que quand nous aurons pu obtenir les disponibilités de l'Espace Cosmao à Lorient.

Autres

Chacun peut **prendre des initiatives** localement pour rassembler des personnes en difficulté auditive. Il suffit parfois d'un temps d'échanges pour que des personnes sortent du repli sur soi qui guette chacun.

Il faut espérer que le **projet de film** pourra déboucher sur une réalisation : il faut pour cela que les demandes de financements reçoivent des réponses positives.
Que les volontaires donnent déjà des idées… et se préparent à devenir acteurs.

Brèves

AAH

Au 1er octobre 2014 l'allocation à taux plein (montant maximum) a augmenté de 10,27 €, passant ainsi de 790,18 € à 800,45 €.
Un coup de pouce d'1,3 % correspondant à l'inflation prévisionnelle. C'est un peu moins que l'an passé : + 1,75%. Mais la hausse des prix ayant été limitée à 0,4 % entre août 2013 et août 2014, la revalorisation va se traduire par un léger gain de pouvoir d'achat (+0,9 %). En dépit de cette hausse, l'AAH demeure en deçà du seuil de pauvreté en France, fixé par l'Insee à 987 euros par mois.

Prothèses auditives

Tout le monde en convient maintenant : les prothèses auditives coûtent cher et son mal remboursées. Depuis 3 ou 4 ans ce problème est intégré aux études commandées par le gouvernement et divers organismes. Mais on est encore loin d'une solution pour tous.
Cependant quelques mesures sont prises pour ceux qui bénéficient de la CMU avec complémentaire : la prise en charge est maintenant de 700 euros par appareil, l'audioprothésiste ayant obligation de présenter des appareils ne dépassant pas ce prix.
D'autres mesures semblent prévue dans la future loi santé en préparation.

Prothèses auditives : dernière minute

Dans leur éditions de jeudi 20 novembre à 13 h, France Inter et France 2 ont indiqué que le CISS s'élevait contre le prix élevé des prothèses auditives et le très bas remboursement par l'assurance maladie.
Il faut savoir que le CISS a utilisé le travail fait par le président du Bucodes, Richard Darbéra.
Le dernier 60 Millions de consommateurs fait écho à cette étude.

Sommaire

Oreille et Vie au festival interceltique de Lorient ***2***
Les leçons de l'édition 2014 ..... **6**
La commission d'accessibilité départementale : pour quoi ? ***6***
Randonnée à Camors ***8***
Les Forums de rentrée ***10***
Congrès du Bucodes ***12***
Nos oreilles ont besoin des yeux **13**
Ils ont marqué l'association ***14***
Pour les mois à venir… ***15***
Brèves **15**

Calendrier

Date	Objet	Lieu
21 novembre	Réunion du Conseil d'Administration	Lorient
11 janvier	Assemblée Générale et Galette des Rois	Auray
28 mars	Conférence insertion professionnelle	Vannes
14 juin	Journée Randonnée	Auray-Brech

Pensez à consulter, le site Internet de l'association,
http://www.oreilleetvie.org
Consultable aussi sur tablettes et sur smartphones
Les bulletins sont téléchargeables sur le site, en couleur, deux à trois mois après leur parution.

Oreille et Vie, Association des Malentendants et Devenus Sourds du Morbihan
Membre du Bucodes SurdiFrance
11 Maison des associations 12 rue Colbert 56100 LORIENT
tél/fax 02 97 64 30 11 ; oreille-et-vie@wanadoo.fr; Site Internet : http://www.oreilleetvie.org

Permanences
A Lorient le mardi de 16 h à 18 h et le jeudi de 10 h à 12 h
Maison des Associations porte C 2ème étage gauche

A Vannes (tél 02 97 42 63 20 hors permanences)
les 1er jeudis du mois de 17 h à 18 h, Maison des Associations 6, rue de la Tannerie
les 2ème jeudis du mois de 17 h à 18 h au CHBA (hôpital Chubert), hall d'entrée

Pour Pontivy : contact téléphonique 02 97 25 70 55

Transcription de la parole : Renseignements au siège de l'association.